



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREMIER MINISTRE

**S . G . D . S . N**  
Agence nationale de la sécurité  
des systèmes d'information  
CERTA

Paris, le 11 janvier 2012  
N° CERTA-2012-AVI-014

Affaire suivie par :  
CERTA

## AVIS DU CERTA

### Objet : Vulnérabilités dans Adobe Reader et Adobe Acrobat

---

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>  
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2012-AVI-014>

---

### Gestion du document

Référence	CERTA-2012-AVI-014
Titre	Vulnérabilités dans Adobe Reader et Adobe Acrobat
Date de la première version	11 janvier 2012
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité Adobe APSB12-01 du 10 janvier 2012
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

## 1 Risque

Exécution de code arbitraire à distance.

## 2 Systèmes affectés

- Adobe Reader X (10.1.1) et antérieures pour systèmes Windows et Macintosh ;
- Adobe Reader 9.4.7 et antérieures pour systèmes Windows ;
- Adobe Reader 9.4.6 et antérieures pour systèmes Macintosh ;
- Adobe Acrobat X (10.1.1) et antérieures pour systèmes Windows et Macintosh ;
- Adobe Acrobat 9.4.7 et antérieures pour systèmes Windows ;
- Adobe Acrobat 9.4.6 et antérieures pour systèmes Macintosh.

## 3 Résumé

Plusieurs vulnérabilités dans Adobe Reader et Adobe Acrobat permettent l'exécution de code arbitraire à distance.

## 4 Description

Plusieurs vulnérabilités affectent les composants en relation avec les fonctions 3D des logiciels Adobe Reader et Adobe Acrobat. Un attaquant peut exécuter du code arbitraire à distance sur le système de la victime par le biais d'un fichier spécialement conçu qui serait ouvert en utilisant un de ces logiciels.

## 5 Solution

Les versions 9.5 et 10.1.2 de ces logiciels corrigent le problème.  
Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

## 6 Documentation

- Bulletin de sécurité Adobe APSB12-01 du 10 janvier 2012 :  
<http://www.adobe.com/support/security/bulletins/apsb12-01.html>
- Référence CVE CVE-2011-2462 :  
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2011-2462>
- Référence CVE CVE-2011-4369 :  
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2011-4369>
- Référence CVE CVE-2011-4370 :  
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2011-4370>
- Référence CVE CVE-2011-4371 :  
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2011-4371>
- Référence CVE CVE-2011-4372 :  
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2011-4372>
- Référence CVE CVE-2011-4373 :  
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2011-4373>

## Gestion détaillée du document

11 janvier 2012 version initiale.